

HE2B Institut pédagogique DEFRE*1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification***BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE - SCIENCES HUMAINES : GEOGRAPHIE,
HISTOIRE, SCIENCES SOCIALES****Ateliers d'intégration professionnelle****10 ECTS, 180H****2018, Q: 1,2****SSH.ATP.B200***Unité d'enseignement obligatoire - langue française***Activités d'apprentissage:**

SSH.AFPR.B210 - Ateliers de formation professionnelle

SSH.TGGR.B220 - Techniques de gestion de groupe et expression orale

SSH.MTIC.B230 - Apports des médias et des technologies de l'information et de la communication en enseignement

Enseignants:

Christophe Chanoine, Laetitia Cherdon, Sebastiano D'Angelo, Séverine De Baets, Vanessa De Becker, Thierry De Bruyn, Sophie Deltombe, Yamina Elfahsi, Véronique Fernandez, Pascale Gérard, Thomas Gillet, Frédéric Husson, Caroline Jacob, Catherine Laumonier, Gregory Loidts, Luis Martinez Sanchez, Drifa Mourade, Quentin Padovano, Eric Robette, Nicolas Tybergin, Laurence Van Nypelseer, Pierre-Etienne Vandamme, Fiona Zammataro

Acquis d'apprentissage intermédiaires :

- Adopter une posture professionnelle dans des contextes et des situations quasi-professionnelles ;
- Concevoir des dispositifs didactiques spécifiques aux disciplines d'enseignement ;
- Développer ses compétences réflexives ;
- Gérer et animer des groupes d'adolescents en situation d'apprentissage en contexte scolaire ;
- Exploiter de manière pertinente et critique les différents outils et techniques du métier d'enseignant.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles : compétences et capacités visées :**Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.
- Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal.
- Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations.

Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession.

Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, l'institution et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- S'impliquer en professionnel capable de dépasser et d'analyser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.
- Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer, ses pratiques.
- Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
- Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
- Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.
- Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.
- Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Prérequis et corequis :

Néant

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement :

- Ateliers de formation professionnelle : sous forme de modules par options regroupées
- TIC : Travaux pratiques par petits groupes
- TGG : Par options regroupées

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement :

Note calculée pondérée avec condition d'obtenir un minimum de 10/20 à chaque AA

- AFP : 2/3
- TGG : 1/6
- TIC : 1/6

Modalités évaluatives de chaque activité d'apprentissage :

AFP : La réussite des AFP est conditionnée à la maîtrise suffisante de la compétence minimale (voir plus loin).

Outre la compétence minimale observable dans les comportements, attitudes et posture de l'étudiant, les compétences seront évaluées à travers la réalisation de tâches (productions) pour chacun des modules.

- Cette évaluation se fera en regard d'une grille d'évaluation globale et progressive, transmise à l'étudiant dès le début d'année.

En fin d'année, un bilan certificatif est réalisé et une note chiffrée est attribuée à chaque étudiant. Cette note intégrée est fixée sur base de l'évolution dans le degré de maîtrise des compétences attendues

TGG : Compétences participatives (20%) + Remise d'un travail durant la session (80%)

TIC : Evaluation exclusivement en session

- Travail écrit remis le jour de l'examen (préparation de leçon et analyse critique des outils TICE exploités pendant la leçon) 50%
- Réalisation d'un site web (25%)
- Présentation orale de la leçon (25%)

Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 20% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Modalités spécifiques à la 2e session :

- AFP : ne sont remédiables en seconde session que si l'étudiant atteint la compétence minimale. Dans ce cas, il s'agit de représenter les productions portant sur les objectifs spécifiques non atteints et identifiés dans la grille d'évaluation et dont les consignes seront précisées lors de la consultation des copies.
- TGG : Remise d'un travail (compétences participatives non-remédiables)
- TIC : Mêmes modalités qu'en première session

Ateliers de formation professionnelle**120H****SSH.AFPR.B210****Enseignants:**

Christophe Chanoine, Laetitia Cherdon, Sebastiano D'Angelo, Séverine De Baets, Vanessa De Becker, Thierry De Bruyn, Sophie Deltombe, Yamina Elfahsi, Véronique Fernandez, Pascale Gérard, Thomas Gillet, Frédéric Husson, Caroline Jacob, Catherine Laumonier, Gregory Loidts, Luis Martinez Sanchez, Drifa Mourade, Quentin Padovano, Nicolas Tybergin, Laurence Van Nypelseer, Pierre-Etienne Vandamme, Fiona Zammataro

Objectifs:

- **Adopter une posture professionnelle dans des contextes et des situations quasi-professionnelles (compétence minimale) ;**
- Présenter des productions, orales et écrites, soignées et structurées ;
- Maîtriser la langue écrite et orale ;
- Justifier la conception et étayer les discussions des dispositifs didactiques expérimentés par des apports disciplinaires et psychopédagogiques ;
- S'autoévaluer et proposer des remédiations.

Contenus:

Lors des AFP, les étudiants seront amenés à observer, construire, tester et évaluer des dispositifs didactiques propres à leurs disciplines d'enseignement.

Sources, références, supports:

Outil cadre d'aide à la préparation de séquences d'apprentissage.

Transmis lors des ateliers selon les dispositifs testés et les contenus enseignés.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Les ateliers de formation professionnelle se déroulent en modules et contiennent des moments d'observation de pratique, des moments d'analyse de pratique, des moments de construction d'activités d'apprentissages et des moments d'expérimentation en classe. Ils intègrent la didactique disciplinaire. L'étudiant y est amené à participer activement, à travailler en équipe avec ses collègues, à intégrer les apports de didactique dans sa pratique et à mener une réflexion sur cette dernière et son identité professionnelle.

Modalités évaluatives:

L'évaluation est formative et progressive et se déroule tout au long des différents modules. Des dossiers de fin de modules comprenant différentes tâches et traces sont évalués selon la grille d'évaluation remise en début d'année

Outre la compétence minimale observable dans les comportements, attitudes et posture de l'étudiant, les compétences seront évaluées à travers la réalisation de tâches (productions) pour chacun des modules.

- Cette évaluation se fera en regard d'une grille d'évaluation globale et progressive, transmise à l'étudiant dès le début d'année.
- En fin d'année, un bilan certificatif est réalisé et une note chiffrée est attribuée à chaque étudiant. Cette note intégrée est fixée sur base de l'évolution dans le degré de maîtrise des compétences attendues selon l'échelle suivante :

Barème des notations utilisé pour l'évaluation finale des AFP

18 et plus : étudiant qui témoigne d'une maîtrise professionnelle « exceptionnelle » de toutes les compétences.

16/17 : étudiant qui maîtrise l'ensemble des compétences sollicitées lors des AFP, praticien réflexif, capable d'innovations.

14/15 : étudiant qui maîtrise les compétences professionnelles attendues, en progression au fil des AFP

12/13 : étudiant qui satisfait aux compétences professionnelles requises, ayant entamé un processus de progression encourageant malgré certains points de faiblesse et un parcours irrégulier.

10/11 : étudiant qui présente différentes faiblesses.

8/9 : étudiant qui a participé à tous les AFP mais pour qui de trop nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles attendues ont été constatées dont la compétence minimale

6/7 : étudiant qui n'a pas participé à tous les AFP et/ou pour qui de nombreuses lacunes par rapport aux compétences professionnelles ont été constatées.

5 et moins : étudiant qui abandonné et/ou qui n'a pas présenté une ou plusieurs productions

Évaluation de la seconde session:

Les possibilités de remédiation en seconde session pour un étudiant n'ayant pas obtenu 10/20 en première session se limitent uniquement aux étudiants ayant au minimum maîtrisé la compétence minimale. Il s'agit alors pour ceux-ci de remettre des productions écrites portant sur les objectifs spécifiques non atteints et identifiés dans la grille d'évaluation et dont les consignes seront précisées lors de la consultation des copies.

Techniques de gestion de groupe et expression orale**30H****SSH.TGGR.B220****Enseignants:**

Christophe Chanoine

Objectifs:

- Evaluer sa posture et ses attitudes de gestion et d'animation d'un groupe d'adolescents en situation scolaire d'apprentissage (la conduite de classe);
- Identifier et discuter des phénomènes groupe et des comportements individuels en cours au sein d'une classe dans l'enseignement secondaire (les relations dans la classe);
- Proposer et analyser des techniques et des outils d'apprentissage en groupe

Contenus:

- La conduite de classe ;
- Les pédagogies et les travaux de groupe ;
- Les relations dans la classe.

Sources, références, supports:

- Un portefeuille de documents
- Le diaporama du cours
- Des fichiers d'outils et techniques
- Des liens internet

Ces différents supports seront disponibles sur la plateforme internet Claroline

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Les étudiants auront la possibilité de vivre différentes techniques de gestion de groupe et d'expression orale (des jeux cadres...), de poser un regard réflexif sur ces techniques à l'aide des documents d'analyse. Des vidéos seront également analysées collectivement. L'étudiant est donc acteur mais aussi praticien réflexif grâce à l'étayage fondé sur les documents d'analyse. Il devra constituer des grilles d'analyse.

Modalités évaluatives:

Remise d'un dossier lors de la session

- Le bilan de ses compétences **en animation et gestion de groupe** et les pistes de remédiation ;
 - Le bilan devra s'appuyer sur les critères et indicateurs discuter lors des 4 premières séances et formalisés dans une grille personnelle d'évaluation. Celle-ci devra être justifiée par les raisons des choix opérés.
 - Trois éléments de cette évaluation devront être plus spécifiquement discutés tant au niveau de la pertinence des critères retenus que des pistes d'action et de remédiations.
- Le compte rendu contextualisé et l'analyse d'une situation (**liées à la gestion du groupe ou à son fonctionnement**) vécues ou observées.
 - La situation devra porter sur une situation mettant en évidence un phénomène de groupe ou un comportement spécifique à l'adolescence en groupe ;
 - L'analyse devra s'appuyer sur les concepts et phénomènes discutés en cours et ce de manière référencée.
- La présentation contextualisée et l'analyse étayée d'un outil ou d'une techniques **d'apprentissage en groupe**
 - L'outil choisi doit favoriser les interactions entre les apprenants ;
 - L'analyse devra s'appuyer sur les concepts et phénomènes discutés en cours et ce de manière référencée.

Les critères d'évaluation sont précisés dans la grille d'évaluation.

Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Évaluation de la seconde session:

Idem première session

Apports des médias et des technologies de l'information et de la communication en enseignement**30H****SSH.MTIC.B230****Enseignant :**

Eric Robette

Objectifs:

- Exploiter les fonctionnalités des traitements de texte pour l'édition de documents scolaires et professionnels,
- S'approprier le vocabulaire lié à l'informatique et la sécurité informatique (système d'exploitation, RAM, CPU, SCAM, PHISHING, SPAM, HOAX,...)
- Présenter une information d'une manière appropriée aux propos et aux publics visés,
- Créer un site web ou un blog sur un hébergeur de son choix,
- Partager des documents sur les technologies "cloud",
- Convertir des formats de documents (PDF, DOCX, JPG, MP4, WMV,...)
- Scanner un document (ex. article de journal) et récupérer le texte dans Word pour l'inclure dans une préparation de leçon (Optical Character Recognition),
- Transférer des vidéos ou des sons sur une tablette,
- Extraire une séquence à partir d'un fichier son de type MP3,
- Télécharger une vidéo transmise en streaming sur Internet afin de pouvoir l'exploiter en classe,
- Réaliser un diaporama sur un logiciel de PAO de type Powerpoint,
- Exploiter le tableau blanc interactif dans un contexte d'enseignement,
- S'exprimer devant un auditoire en exploitant les outils technologiques de manière pertinente.

Contenus:

- les fonctionnalités des traitements de texte pour l'édition de documents scolaires et professionnels,
- la création d'un site web et un blog,
- les documents sur les technologies "cloud",
- la numérisation des documents (ex. article de journal) et la récupération du texte dans un traitement de texte à l'aide de l'OCR,
- le transfert des vidéos ou des sons sur une tablette,
- la découpe d'un son en format MP3 afin d'en récupérer une séquence,
- le téléchargement d'une vidéo transmise en streaming sur Internet afin de pouvoir l'exploiter en classe,
- les bases de Powerpoint,
- quelques logiciels libres ou applications web utiles et spécifiques à l'option d'enseignement,
- le tableau blanc interactif.

Sources, références, supports:

Copies de présentations

Notes de cours

Activités sur la plateforme internet Notes d'exercices.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Les étudiants sont amenés à exploiter les outils technologiques au service de leur enseignement tout en conservant un regard critique sur leur pertinence.

Modalités évaluatives:

Evaluation exclusivement en session

- Travail écrit remis le jour de l'examen (préparation de leçon et analyse critique des outils TICE exploités pendant la leçon) 50%
- Réalisation d'un site web (25%)
- Présentation orale de la leçon (25%)

Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 20% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Évaluation de la seconde session:

Les modalités d'évaluation en seconde session sont les mêmes qu'en première session.